

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF2104

présenté par
M. Sabatou, rapporteur

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 60, insérer l'article suivant:****Mission « Enseignement scolaire »**

Dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport destiné à mesurer l'impact qu'auraient sur le budget de la mission Enseignement scolaire des mesures de renforcement du nombres d'heures de présence des enseignants au sein des établissements du second degré, dans le but d'augmenter le soutien apporté aux élèves en dehors des cours.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'enquête PISA de 2022 montre que la France n'est pas dans le peloton de tête : elle occupe la 26e place du classement général. En lecture, elle se classe au 29e rang et, en sciences, au 26e rang. Le niveau en mathématiques chute de 21 points par rapport à la précédente enquête. Il est indispensable de lutter contre la baisse du niveau scolaire. Pour cela, un renforcement précoce de l'encadrement des élèves est nécessaire. C'est pourquoi cet amendement demande un rapport au Gouvernement sur l'impact budgétaire d'un renforcement du nombres d'heures de présence des enseignants au sein des établissements du second degré.